

VIENNE INFOS Flash

Mars
2017

VIE MUNICIPALE

Prochaine réunion du Conseil municipal : vendredi 3 mars 2017 à 20h

Les réunions du Conseil municipal sont publiques, les personnes présentes peuvent, à leur demande, être autorisées à poser des questions en fin de conseil.



A PARTIR DU 22 FEVRIER 2017, LES CARTES D'IDENTITE NE SERONT PLUS NI INSTRUITES NI DELIVREES EN MAIRIE

A partir du 22 février 2017, la procédure de délivrance des cartes d'identité est modifiée. Seules les mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes digitales numériques pourront les traiter.

Deux solutions s'imposent :

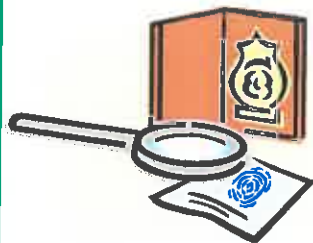
- vous êtes équipé d'un ordinateur et d'une connexion internet . Vous pourrez, sur le site internet « servicepublic.fr » , faire une pré demande en ligne. En cas de perte ou de vol de votre CNI, l'enregistrement de cette pré demande en ligne ne sera possible que si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

Il faudra contacter la mairie équipée (Magny en Vexin, Limay, Mantes la Jolie ou autres) pour connaître leurs modalités d'accueil (horaires, rendez-vous) avec votre numéro de pré demande CNI, le timbre fiscal dématérialisé si besoin et les pièces justificatives (photos, justificatif de domicile, livret de famille pour les mineurs). Après vérification de toutes ces pièces, l'agent de la mairie vous délivrera un récépissé de demande de CNI qui vous permettra de suivre en ligne l'avancement de la production de votre CNI

- vous n'êtes pas équipé d'ordinateur ni de connexion internet. Prenez contact avec la mairie d'accueil (Magny en Vexin, Limay, Mantes la Jolie ou autres) pour prendre rendez-vous et aller remplir et déposer votre demande avec les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile, livret de famille pour les mineurs). Il faudra reprendre rendez-vous pour aller retirer votre nouvelle CNI.

Pour les personnes peu familiarisées avec ces changements, vous pouvez appeler la mairie de Vienne, nous vous expliquerons la nouvelle marche à suivre et pourrons vous aider à faire une pré demande en ligne.

RECENSEMENT DES JEUNES GENS NÉS ENTRE LE 1er ET LE 31 MARS 2001



Les jeunes garçons et les jeunes filles nés entre le 1er et le 31 mars 2001 doivent se faire recenser en mairie au cours du mois de leurs 16 ans (mars 2017). Se munir de la carte d'identité et du livret de famille.

Une attestation de recensement est alors attribuée. Cette attestation de recensement est obligatoire pour toute inscription aux examens et pour l'inscription au permis de conduire.

CHANGEMENT DE DECHETERIE

A partir du 1er avril 2017, les habitants de Vienne en Arthies ne pourront plus déposer leurs déchets encombrants à Limay mais à Magny en Vexin.

Au premier passage, il faudra présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour obtenir une carte d'accès à la déchèterie de Magny en Vexin

Déchèterie de Magny en Vexin

23, rue Gutenberg

ZAE de la Demi Lune

95420—MAGNY EN VEXIN

RAMASSAGE DES DECHETS SUR ROUTES ET CHEMINS le 25 MARS 2017 AVEC LA CCVVS

Pour la deuxième année, nous nous associons à la journée de printemps de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine pour ramasser les déchets accumulés au long des mois au bord des routes et des chemins, dus à l'incivilité de certains.

Rendez-vous à 10h, parking de l'espace Germain Boutillier, des gants de protection et des sacs vous seront remis pour la récolte.

Adultes et enfants sont attendus.



ANIMATIONS DU COMITE DES FÊTES

LOTO le samedi 11 mars 2017

à partir de 20 h salle Germain Boutillier

CONCOURS DE BELOTE dimanche 12 mars 2017

inscription à partir de 14h, première donne à 14h30.

RANDONNEE

Dimanche 19 février

Dimanche 12 mars

Départ 9h30 parking de la mairie

Retour vers 12h

NUMEROS UTILES

Mairie : téléphone : 01 34 78 13 59

mail : mairie.viennearthies@wanadoo.fr

site internet : www.vienne-en-arthies.fr

EN CAS D'URGENCE

Ghislaine Lapchin - de Poulpique : 06 74 73 65 03

Serge Billoué : 06 37 33 52 66

Jean-Pierre Billot : 06 09 36 39 49

Michel Sarraquigne : 06 82 33 03 84

Syndicat des rus : Jean-Pierre Billot : 06 09 36 39 49